

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202411-143

Du 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Chandolas, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, BERRES Thierry, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, MARCHAL Yannick, ALLANO Marie Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de LASTELLA Carole), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), THIBON Jean François (pouvoir de PLANET Olivier), GONTIER Philippe (pouvoir de ROUSTANG Yves), DEFFREIX Christophe (pouvoir de AUZAS Vincent), CARRIER Martine (pouvoir de LAPORTE Jean-Pierre), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), WALDSCHMIDT Pascal (pouvoir de BOISSIN Eric), COULANGE François (pouvoir de BALAZUC Christian), CHABANE Francis (pouvoir de SALEL Matthieu), PARMENTIER Luc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), FAURE Alexandre (pouvoir de PIOLAT Didier), MAZILLE Didier (pouvoir de MANFREDI VIELFAURE Pascale).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoir : 13

Date de la convocation 6 novembre 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

## OBJET : FORMATION DES BENEVOLES DES BIBLIOTHEQUES

Le Président présent qu'afin de gérer les treize bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie, la Communauté de Communes s'appuie sur 5 professionnels salariés et 53 bénévoles conventionnés avec la collectivité, assurant notamment le service sur les onze bibliothèques de proximité.

Afin de garantir la progression de la qualité du service rendu aux habitants et le niveau de compétence des intervenants salariés et bénévoles intercommunaux, il y a lieu d'organiser régulièrement des formations adaptées aux besoins du territoire, dont les contenus sont déclinés au regard des attentes locales.

Une formation intitulée " Agencer la bibliothèque et valoriser ses collections pour la rendre plus attractive " est pertinente. Elle est proposée par le cabinet Aumont pour un montant de 2 jours de formation au prix total de 2 200 €, et aura lieu dans le courant du premier trimestre 2025.

Le Département, via la Médiathèque départementale, peut débloquer une prise en charge de 1 500 € pour cette dernière dans le cadre de la Formation sur mesure (Aide à la mise en réseau).

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Organiser** la formation " Agencer la bibliothèque et valoriser ses collections pour la rendre plus attractive ",

**Acter** le budget et le plan de financement de la formation,

**Solliciter** le Département à hauteur de 1 500 €,

**Inscrire** les crédits correspondants au budget 2025.

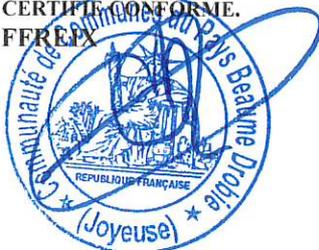
*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président



Jean-Marc DEYDIER BASTIDE  
Secrétaire de séance

